

N° 39961

Le 14 avril 2022

April 14, 2022

ENTRE :

Saïd Boukendour

Demandeur

- et -

Syndicat des professeures et des
professeurs de l'Université du Québec en
Outaouais – CSN et Université du Québec
en Outaouais

Intimés

- et -

Procureur général du Québec

Intervenant

JUGEMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-029551-215, 2021 QCCA 1381, daté du 16 septembre 2021, est rejetée avec dépens à l'Université du Québec en Outaouais.

BETWEEN:

Said Boukendour

Applicant

- and -

Syndicat des professeures et des professeurs
de l'Université du Québec en Outaouais –
CSN and Université du Québec en
Outaouais

Respondents

- and -

Attorney General of Quebec

Intervener

JUDGMENT

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-029551-215, 2021 QCCA 1381, dated September 16, 2021, is dismissed with costs to l'Université du Québec en Outaouais.

J.C.C.
C.J.C.